

INFORMATIONS USAGERS

TER SARLAT - BERGERAC - BORDEAUX FERMETURE DE LA LIGNE DU 02 JANVIER AU 29 SEPTEMBRE 2019

D'importants travaux de rénovation de la voie entre Bergerac et Libourne vont provoquer la fermeture de la ligne entre Lalinde et Libourne.

Compte tenu de la durée des travaux, les associations d'usagers ont demandé, et obtenu, des moyens de remplacement plus importants que ceux mis en place habituellement ainsi que des innovations.

- Les cars assurant le remplacement des TER ne rentreront pas dans Bordeaux pour éviter les problèmes d'embouteillage dans cette agglomération qui entraîneraient des risques de retards importants. Ces cars assureront une correspondance avec les trains en gare de Libourne.

- Pour les trajets entre Sarlat et Bordeaux, deux possibilités :
 - Des cars assureront des liaisons de remplacement en passant par Bergerac.
 - Des trains directs entre Sarlat et Périgueux permettront des correspondances avec les TER assurant les relations Bordeaux ↔ Périgueux. Ces TER desserviront les gares de Sarlat, St Cyprien, Siorac en Périgord et Le Buisson.

- Pour les trajets entre Bergerac et Bordeaux, deux possibilités:
 - Des cars assureront les liaisons avec Libourne et permettront les correspondances avec les trains entre Libourne et Bordeaux.
 - Pour les abonnés, des cars assureront des liaisons Bergerac ↔ Mussidan le matin et le soir. Ces cars seront en correspondances avec les TER assurant les relations directes Bordeaux ↔ Mussidan.

- Les personnes possédant un abonnement TER peuvent utiliser indifféremment les deux itinéraires offerts. Il suffit de demander une dérogation en remplissant le formulaire spécial : Cliquez [ICI](#).

- Une desserte spéciale des lycées de Bergerac et de celui de Sarlat est mise en place.

- Les trajets Sarlat ↔ Bordeaux via Périgueux sont ouverts à tous les voyageurs.

- En plus des gares et d'internet, les fiches horaires spéciales travaux, sont à votre disposition dans les Mairies des Communes disposant d'une gare sur la ligne.

Pour les Communes qui ont des dessertes « trains » et « cars » nous avons édité des fiches horaires simplifiées. Elles sont disponibles sur notre site internet ou dans les Mairies correspondantes.

**N'HÉSITÉZ PAS A NOUS SIGNALER TOUT PROBLÈME
PAR NOTRE ADRESSE INTERNET OU EN CONTACTANT LA MAIRIE DE VOTRE GARE.**